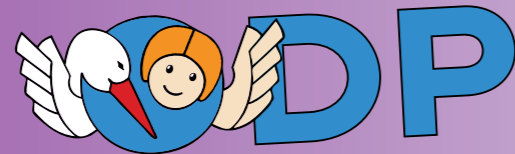


# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE DES PUPILLES



Le vendredi 25 septembre dernier, en plein congrès, l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France organisait son Assemblée générale ordinaire. Au cours de cet événement incontournable, les membres du Comité Exécutif, les animateurs des commissions, les représentants des Groupes de Travail Jeunes et Parents ont exposé à un parterre attentif le bilan de l'année passée et les orientations futures de l'ODP. Expert-comptable, contrôleurs et commissaire aux comptes ont attesté de la bonne gestion de l'association.

Clôture de l'Assemblée générale par un lâcher de ballons de l'ensemble des intervenants.

Comité Exécutif avec Antoine RODRIGUEZ, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Michel FELGEIROLLES, Secrétaire adjoint, Pascal DELORME, Trésorier adjoint, Bernard FRANOZ, Premier Vice-Président, Jean-Louis CHESNAUD, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Jean-Noël DELAUNE, Trésorier général et Yves DANIEL, Secrétaire général, au pupitre.

## CARREFOUR SOCIAL CARREFOUR DES ANCIENS

Carrefour Social : présentation des travaux réalisés en 2013/2015.

Une quête organisée par les anciens Sapeurs-Pompiers, lors de leur carrefour, a permis de récolter 593,64 €.

La voix de l'ODP s'est fait entendre par l'intermédiaire de son 1<sup>er</sup> Vice-Président Bernard Franoz et de son Secrétaire général, Yves Daniel. Lors de ces deux carrefours, ils ont présenté les actions sociales réalisées mais également les projets concrétisés et ceux à venir.



Éric Faure, Président de l'ODP, ouvre l'Assemblée générale.



Muriel RABAUD, représentante des parents, expose les travaux menés cette année par le Groupe de Travail Parents.



Stéphanie PETIT-DELANNAY, représentante des Pupilles, présente le bilan des actions du Groupe de Travail Jeunes.



Bernard LAVILLE (à gauche), Expert-comptable René-Pierre DAVIET (au centre), contrôleur aux comptes Jean-Luc FLUCK (à droite), commissaire aux comptes.

## VISITE DE BERNARD CAZENEUVE

Le vendredi 25 septembre, l'Œuvre des Pupilles a eu l'honneur d'accueillir, lors de son Assemblée générale, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur. Celui-ci, après avoir salué l'ensemble des exposants et effectué un passage sur le stand des «Pompiers de France», a tenu, à travers un discours élogieux, à rendre hommage à Bernard Franoz, Premier Vice-Président et à remercier l'ODP pour les actions menées.



Le ministre de l'Intérieur à la rencontre des Parents et des Pupilles.



Visite de Bernard Cazeneuve et Eric Faure sur le stand des «Pompiers de France».

## REMISE DE MÉDAILLES

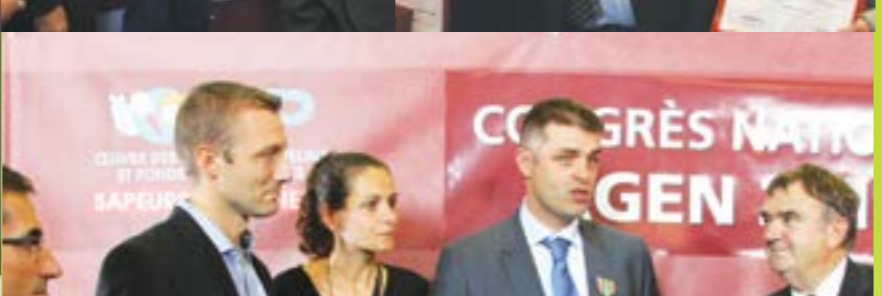
La médaille de l'Œuvre des Pupilles récompense tous ceux qui marquent fortement notre association par leurs actions et leur engagement (soutien financier, aide apportée pour développer la notoriété de notre cause, etc).



Bertrand ZIMMER pour son aide précieuse dans le développement de la communication de l'ODP.



David BRUNNER et Sébastien LUSSAGNET pour leur forte implication dans la création du Festival ODP.



Anthony PHILIPPE, entouré des nouveaux co-auteurs du livre *Recueil de connaissances à l'usage des officiers de sapeurs-pompiers* dont les bénéfices sont reversés intégralement à l'ODP.

## MERCI À NOS MONTEURS DE STAND !



Un GRAND MERCI à Guy Morand et à toute son équipe de monteurs, les nouveaux et anciens, qui ont permis de faire de notre stand un espace accueillant et convivial.

## INTERVIEW

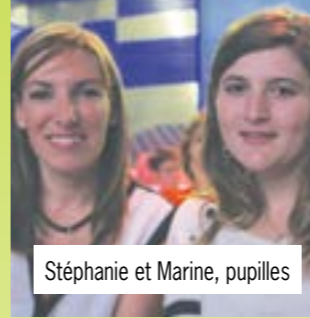
(MURIEL, MAMAN DES VOSGES, 88)

«Pourquoi nos mamans sont-elles ravies de venir au Congrès National des Sapeurs-Pompiers ?

C'est l'occasion d'être au stand et de représenter l'ODP. En tant que maman et donc concernée par nos pupilles, on peut rencontrer d'autres mamans de la région, rencontrer leurs enfants. On peut échanger également avec tous les organisateurs qui œuvrent quotidiennement pour aider les familles, quel que soit leur domaine : ceux qui organisent les séjours vacances, par exemple, ou ceux, plus généralement, que l'on ne voit pas au quotidien.»



Nadine, Muriel et Jacqueline, mamans



Stéphanie et Marine, pupilles

## Le SAVIEZ-VOUS ?

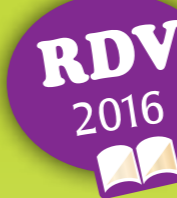


## SOLIDARITÉ FAMILLES

En 2000, l'ODP a élargi son champ d'action en mettant en place le dispositif « Solidarité Familles » en partenariat avec la Fédération et la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France. Celui-ci permet d'accompagner, moralement et financièrement, les sapeurs-pompiers et leur famille qui se trouvent dans des situations de détresse ou de précarité, du fait d'une maladie, d'un handicap, d'un accident, de la perte d'un emploi, etc.

Ce soutien vise à compléter les actions menées par les amicales et les Unions Départementales ou Régionales.

Les dossiers sont étudiés par une commission mixte composée de représentants de l'ODP, de la FNSPF et la MNSPF. Le dispositif est instruit sur demande du Président de l'Union Départementale.



Nos Rendez-Vous à venir

## TOUS À TOURS EN 2016 !

Alors que le 122<sup>ème</sup> congrès national des Sapeurs-Pompiers de France vient de se terminer, nous vous invitons, dès à présent, au prochain. Les Tourangeaux et leurs mascottes – Turon et Turonne – vous donnent rendez-vous les 21, 22, 23 et 24 septembre 2016 pour la 123<sup>ème</sup> édition.



## ARBRE DE NOËL DE L'ODP, LE 9 JANVIER 2016

Le Père Noël a toujours à cœur de finir sa tournée à la Maison des Sapeurs-Pompiers de France, dans les locaux de l'ODP. Et ce n'est pas parce que c'est la fin que le traîneau ne doit pas être plein ! C'est sous un sapin magnifiquement décoré que notre Père Noël accueillera et écoutera attentivement les demandes des petits et grands.



## FESTIVAL ODP, C'EST REPARTI !

Les 13, 14 et 15 mai 2016, le Festival règlera à nouveau les balances à Talence (33) ! Au sein du Parc Peixotto, concerts et animations seront au programme ! À Agen, les organisateurs faisaient la promotion de cette nouvelle édition (photo). Dès qu'on a plus de nouvelles, on vous tient informés ! En attendant, n'hésitez pas à suivre le festival sur Facebook : FESTIVALODP.



# Clin d'œil

Numéro 58



## Edito

«J'ai tenu à venir, à l'occasion de ce congrès, adresser quelques mots simples de remerciement et de gratitude à votre association qui fait un travail absolument remarquable de générosité et d'engagement face aux drames auxquels la famille des Sapeurs-Pompiers peut être confrontée et face aux drames auxquels les familles des Sapeurs-Pompiers sont confrontées.

[...]

Et dans ces moments-là, qui sont cruels, qui sont difficiles, qui sont d'une grande dureté, il n'y a qu'une chose qui demeure, qui ne console ni de la peine ni du chagrin mais qui est comme une bouée à laquelle on se raccroche dans les premiers instants, dans les premières heures, dans les premiers jours : la solidarité dont vous êtes capables. Sans cette solidarité-là, il n'y a pas de possibilité de faire le deuil, il n'y a pas de possibilité, pour certains, de continuer à vivre.

Je suis venu ici pour vous dire simplement, du fond du cœur, les remerciements que je vous dois, que l'on vous doit, pour le travail qui est fait, qui est un travail d'engagement, de générosité, de bénévolat, qui est un travail d'un secours considérable pour ceux qui sont victimes de ces drames. Vous êtes conscients, mieux que quiconque, du secours apporté aux enfants des pompiers tombés dans l'exercice de leur fonction.

Cette solidarité est grande, belle et utile. Elle permet à des enfants de pouvoir accéder aux vacances et aux études, de pouvoir bénéficier d'un concours, d'une aide, dans des moments particulièrement difficiles.

Je voudrais dire à Bernard Franoz, ma grande admiration pour ce qu'il est en tant que personne.

J'ai eu l'occasion de le décorer l'an dernier. Nous nous ne connaissions pas encore beaucoup. C'était pour moi un exercice sincère mais formel.

Désormais, entre nous, il n'y a plus rien de formel car nous avons appris à nous connaître et j'ai vu, Bernard, ce dont vous étiez capable dans l'exercice de votre mission.

Vous êtes un grand pompier mais aussi un grand humaniste. Vous êtes un homme de cœur, un homme de sincérité, un homme d'engagement ! Vous avez vous-même connu des épreuves et vous les avez surmontées, avec votre entourage, avec votre grandeur d'âme. Pour toutes ces raisons, je suis très heureux de pouvoir dire, face à tous ceux qui vous entourent dans l'exercice de vos missions, l'estime que j'ai pour vous, la reconnaissance et la gratitude que l'on vous doit. Et je tiens également à dire, devant tous ceux qui vous accompagnent, à quel point, ceux qui sont en responsabilité au ministère de l'Intérieur, ont parfaitement conscience de ce que vous êtes, c'est-à-dire un magnifique homme de cœur.

Merci à tous !»

Extrait du discours de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, prononcé lors de l'Assemblée Générale de l'ODP, le vendredi 25 septembre 2015.



# Remise de chèques grâce à la générosité des Sapeurs-Pompiers et de nos partenaires !

## UN GRAND MERCI pour leur dévouement et leur implication tout au long de l'année !



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne (02) - 10 100€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier (03) - 7 875€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aude (11) - 6 870€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot (46) - 10 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Pas-de-Calais (62) - 14 414,08€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aube (10) - 13 026€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron (12) - 693€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Charente (16) - 7 500€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Hautes-Pyrénées (65) - 3 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône (70) - 5 800€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Puy-de-Dôme (63) - 31 766,04€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Charente-Maritime (17) - 1 553€

Ocean Beach Rugby (17) - 1 400€ dans le cadre d'un partenariat

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Drôme (26) - 5 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Saône-et-Loire (71) - 29 276€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Sarthe (72) - 26 673,76€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Vendée (85) - 22 820€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs (25) - 52 690€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Indre-et-Loire (37) - 29 493,77€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde (33) - 19 988,70€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Côte-d'Or (21) - 13 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Savoie (74) - 34 829,75€

Le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille (13) - 23 503,82€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loir-et-Cher (41) - 15 373,54€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loiret (45) - 38 500€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (34) - 10 000€

Objectif 4810 (Moselle - 57) - 8 500€ dans le cadre d'un partenariat.

S. Thomann et son équipe (Bas-Rhin - 67) - 7 325€ dans le cadre d'un partenariat.

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Tarn-et-Garonne (82) - 8 000€

Laerdal - 5 000€ dans le cadre d'un partenariat

Reversement des droits d'auteur du livre *Recueil de connaissances à l'usage des officiers de sapeurs-pompiers* - 25 932,42€

AMF - 15 000€ dans le cadre d'un partenariat.

